

DES PRIVILÈGES COMME S'IL EN PLEUVAIT ... *on en parlait justement* ...

Anne Hidalgo, maire de Paris, est au centre d'une controverse révélée le 16 septembre 2025 par Mediapart après une action de l'association **Transparence citoyenne**, qui a contraint la mairie à publier ses notes de frais via une décision judiciaire.

Entre 2020 et 2024, les dépenses vestimentaires s'élèvent à 84 200 euros, soit environ 21 000 euros par an, pour l'achat de vêtements de luxe. Ces dépenses sont couvertes par une enveloppe annuelle de frais de représentation de 20 000 euros. Les surplus non utilisés sont remboursés, comme par exemple 714 euros en 2024 et 4 900 euros en 2023.

Exemples d'achats :

Deux robes Dior à 6 320 euros (2024).

Un manteau Burberry à 3 067 euros (2023).

Une blouse Dior à 1 120 euros.

Une veste Burberry à 1 087 euros.

La Mairie de Paris se justifiant en déclarant que ces vêtements, de marques comme Dior, servent à représenter Paris lors d'événements officiels et diplomatiques, incarnant la haute couture française. Ils sont réutilisés et les dépenses sont déclarées et contrôlées par l'URSSAF.

Autres frais de représentation

Voyages : 125 000 euros de juillet 2020 à décembre 2023.

New York (sommet climatique ONU, 2023) : 9 810 euros.

Tokyo (Jeux paralympiques, 2021) : 12 687 euros.

Tahiti (2023, site olympique de surf) : Polémique car Hidalgo a prolongé son séjour de 2 semaines pour des raisons personnelles (visite à sa fille), tout en laissant croire sur les réseaux sociaux qu'elle était à Paris.

La mairie de Paris affirme que ces dépenses, encadrées et légales, sont nécessaires pour représenter Paris dignement, comparant Hidalgo à une Première dame.
? Total : Environ 210 000 euros (vêtements + voyages). Les frais des adjoints (400 000 euros) ne sont pas inclus.